

**UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE**

**Election des représentants du collège A des personnels dit « des professeurs et assimilés » au  
Conseil de gestion de l'AEI International School**

**Scrutin des 15 et 16 juin 2021**

**LISTE DE CANDIDATURES - COLLEGE A**

**A renvoyer avec les déclarations de candidatures individuelle  
par voie électronique à l'adresse  
[elections-aei@u-pec.fr](mailto:elections-aei@u-pec.fr)**

**Ou à déposer à l'adresse suivante  
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne  
AEI - IS  
Séverine MORLAT - BUREAU 011  
61 avenue du Général de Gaulle 94010 CRETEIL CEDEX**

**au plus tard le vendredi 04 juin à 16h00**

**Nom de la liste : .....Pour innover dans l'union.....**

**Soutenue par :** (les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance ou le soutien dont ils bénéficient).....

Je, soussigné, **Grima, François** .....  
délégué de la liste précitée (Chaque liste doit comporter le nom d'un délégué, **qui est également candidat**, afin de représenter la liste au sein du comité électoral consultatif)

Adresse : [REDACTED] .....

Courriel : [REDACTED] ..... Tél : [REDACTED] .....

**Déclare déposer une liste de candidatures de 7..... candidats (mentionner le nombre de candidats)**

**ATTENTION :** « Les listes de candidats aux élections aux conseils des EPSCP peuvent être incomplètes (cf. 4ème alinéa de l'article L. 719-1). (...) »

Listes à un nom : Compte tenu de l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe posée à l'article L. 719-1, les listes ne comportant qu'un seul nom sont, en principe, irrecevables. Toutefois, de telles listes peuvent malgré tout ne pas être déclarées irrecevables sous réserve :

- de démontrer l'impossibilité de respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe ;
- de respecter par ailleurs les dispositions de l'article D. 719-22 du code de l'éducation précisant les modalités de constitution des listes incomplètes pour les différents collèges

**Je joins chacune des candidatures individuelles de chacun des candidats.....**  
(cocher la case après avoir vérifié que cette condition est remplie)

**Cette liste est constituée alternativement d'un candidat de chaque sexe.....**  
(cocher la case après avoir vérifié que cette condition est remplie)

Cette liste est présentée dans l'ordre suivant :

	NOM	PRENOM	SEXE	UFR, INSTITUT ou ECOLE
1	Grima	François	M	AEI International School
2	Gratiant	Isabelle	F	AEI International School
3	Petey-Girard	Bruno	M	AEI International School
4	Guemar	Nora	F	AEI International School
5	Boularbah	Jalal	M	AEI International School
6	Mirochnikoff	Yvan	M	AEI International School
7	Hermont	Roger-Pierre	M	AEI International School
8				
9				

Fait à .....l'hay..... Le.....2 juin 2020.....

Signature

